

ANNALES

DU

GROUPE NUMISMATIQUE

DE

PROVENCE

Numisméo

www.numismo.fr

Tél : 04 78 37 63 20 - Port : 06 72 82 00 93 - Fax : 04 72 41 09 93 - www.numismo.fr

Expert Numismate

Assesseur auprès de la Commission d'Expertise Douanière

Ouverture :

Lundi de 14h à 18h

Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

14, rue Vaubecour 69002 Lyon - michael.creusy@wanadoo.fr



LE MOT DU RESPONSABLE DES *ANNALES*

Chers amis numismates de Provence et d'ailleurs,

Pour ce trentième volume de nos *Annales*, nous vous proposons six contributions qui, comme c'est de règle, cherchent à couvrir tout l'horizon numismatique, de l'Antiquité jusqu'à la période contemporaine. Avec Jean-Albert CHEVILLON, c'est la période archaïque du monnayage grec (VI^e siècle av. J.-C.) qui est évoquée, avec les premières émissions de monnaies en électrum de la cité métropole de Marseille, Phocée, avant l'apparition des monnaies d'argent. Avec Claude SALICIS et sa longue étude très documentée, nous passons au monnayage en Gaule entre le dernier quart du II^e siècle et la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C., à propos de petits bronzes à légende KPIXXOS, qu'il faut très vraisemblablement attribuer à un roitelet salyen de ce nom.

Régis CHAREYRON nous amène au Moyen Âge avec la présentation de quatre obole inédites : la première, anonyme, pour l'évêché de Valence (fin du XIII^e siècle), les trois autres pour le comté de Valentinois : une d'Aymar V (1329-1339), une de Louis I^{er} (1339-1345) et une autre, d'un type héraldique totalement inédit, attribuable soit à Louis I^{er} soit à Louis II.

Mon frère Christian assure le passage de la période moderne à la période contemporaine en étudiant les grosses pièces d'or monégasques depuis 1640 jusqu'à la 100 € frappée en 2015 pour commémorer les dix ans de règne du prince Albert II. Et je me suis associé à mon frère Christian pour présenter la 2 € commémorative BE qui vient d'être mise en vente pour commémorer les 150 ans de la création de Monte-Carlo : nous collons ici à l'actualité la plus récente.

Enfin, grâce à Laurent Sébastien FOURNIER, nous inaugurons dans les *Annales* une nouvelle rubrique : le compte rendu de livres numismatiques. Nous commençons par un gros ouvrage fondamental pour les numismates, archéologues et historiens qui s'intéressent à la Provence antique : le *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne* (2011) de Michel Feugère et Michel Py. Cette innovation me plaît d'autant plus que l'auteur de cette recension fut, il y a un certain nombre d'années (cela ne nous rajeunit pas !), l'un des deux premiers lycéens à avoir adhéré au Groupe Numismatique Aixois (et donc au Groupe Numismatique de Provence), avec la cotisation réduite que nous venions d'instaurer pour les jeunes lycéens et étudiants. Aujourd'hui, c'est mon collègue à l'université d'Aix-Marseille, et je suis très heureux que sa vocation numismatique se soit confirmée et commence à déboucher sur des publications numismatiques.

Souhaitons à nos *Annales* de pouvoir fêter dans dix ans leur quarantième anniversaire, dans la continuité et dans le renouvellement.

Aix-en-Provence, le 5 juin 2016

Jean-Louis CHARLET

Ancien président fédéral, président du Groupe Numismatique Aixois
jeanlouis.charlet@neuf.fr

LES PREMIÈRES ÉMISSIONS EN ÉLECTRUM DE PHOCÉE



Grande ville ionienne de la Grèce de l'est, Phocée fut la cité - mère des principales fondations de l'Extrême - Occident grec : Massalia, Emporion, Théliné (Arles). Une approche des premières frappes archaïques de cette métropole nous a paru nécessaire afin d'y découvrir certaines caractéristiques iconographiques, métrologiques et techniques qui vont se retrouver, un peu plus tard, sur les premières émissions archaïques de ses colonies. Cette phase initiale du monnayage phocéén en électrum débute vers les années 625 av. J.-C. et se termine vers 522. À partir de cette date, l'atelier va désormais frapper des séries en électrum et en argent (bimétallisme).

C'est dans le monde micrasiatique (la petite Asie) que naît entre la fin du VII^e et le début du VI^e siècle av. J.-C. la monnaie « frappée ». Vont ainsi apparaître dans cette zone, pour la première fois, des flans en électrum (alliage, au départ naturel, d'or et d'argent) présentant au droit un motif (le plus souvent unique) et, au revers, un ou plusieurs carrés creux.

Traditionnellement, on attribue les toutes premières émissions à la dynastie des Mermnades, les Lydiens de Sardes. Presque en même temps sont émis d'autres monnayages de cités de la « Grèce de l'est » implantées sur la côte anatolienne (l'actuelle Turquie). Les plus connues sont Samos, Milet, Cyzique, Mytilène, Éphèse ainsi que Phocée.

C'est dans ce cadre que Phocée, une des principales villes ioniennes, va commencer à produire ses premières monnaies en électrum (métal qui s'avère souvent « reconstitué » grâce au procédé de cémentation, technique de séparation des métaux qui permettait de « couper » l'or et l'argent contenus dans l'électrum naturel. Son monnayage va être aligné sur un pied spécifique qui porte son nom : l'étalon « phocaïque », fondé sur un statère de 16,50 g.

Les statères, qui correspondent au nominal dans ce système pondéral, restent très rares. Seulement trois types nous sont connus pour ce module « lourd ». Le premier avec, au droit, un phoque nageant à gauche (Fig. 1) tenant dans sa gueule une pieuvre. Autour, apparaissent trois blasons difficiles à interpréter. Au revers, deux carrés creux côte à côte, l'un plus grand que l'autre. Le second, avec un phoque nageant à droite avec au-dessous un O ou un O (Fig. 2). Le troisième type présente un protomé de Griffon (partie avant de cette

créature mythologique composée d'un lion avec une tête d'aigle). La présence d'un seul carré creux au revers de cette émission interroge cependant. Une attribution à la cité proche de Téos, dont le Griffon était également le « badge », reste possible (Fig. 3).



Fig. 1

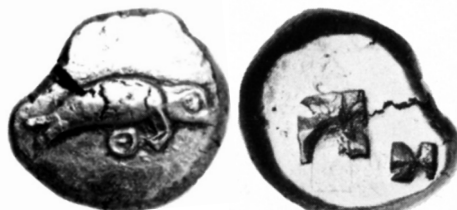


Fig. 2



Fig. 3

À cette époque, le statère est accompagné par son tiers (la trité) et son sixième (l'hecté). Phocée se singularise par l'absence de trités, alors que les hectés ($1/6^e$) (poids théorique : 2,75 g) furent bien représentées. On recense également quelques divisionnaires (des $1/12^e$, $1/24^e$, $1/48^e$ et $1/96^e$ de statère). Le monnayage « initial » de Phocée se caractérise par des frappes à types multiples. Plusieurs motifs différents furent utilisés avec, comme point commun, la présence quasi systématique d'un petit phoque nageant autour de l'image monétaire principale (Fig. 4). D'autres motifs, tous de belle qualité de gravure, viennent illustrer le répertoire iconographique de l'atelier monétaire de Phocée. On y recense, à ce jour, une tête de taureau androcéphale (personnification du dieu - fleuve de la ville ?), un ibex couché, un protomé de Griffon à g., une tête de phoque à g., une tête de veau à g., un protomé de phoque à dr. (exceptionnellement, on trouve en différent monétaire sur cette émission un dauphin nageant), un phoque à la tête retournée, plusieurs phoques nageant (seul, à deux ou à trois), une tête casquée à g., un lion bondissant à g., Héraklès enfant assis à g., une tête de déesse (Artémis ?) à la perruque étagée et à la boucle d'oreille à g., un protomé de taureau à dr. à la tête retournée, une tête de lion (lionne ?) à g., une tête d'Africain à g., une tête de sanglier à g., une tête de

lion à dr., une tête féminine à la coiffure perlée et à la boucle d'oreille (anneau) à dr., un protomé de sphinx à g., un Pégase à g. et une tête de bœuf à g. Sauf exception, les gravures ne sont pas entourées d'un grènetis. La finesse des gravures, l'harmonie des formes mettent en avant une maîtrise des maîtres - graveurs de l'atelier qui tirent très certainement leurs connaissances des techniques utilisées dans l'art de la glyptique : la taille des pierres précieuses et semi-précieuses, mais également dans la tradition, plus ancienne, de la gravure délicate des rouleaux en pierre que l'on trouve, entre autres, dans les civilisations mésopotamienne et babylonienne et qui servaient à « imprimer » les tablettes d'argile.

1/6° (hecté)



Pour les premiers carrés creux de revers présents sur ces monnaies, il est intéressant de constater que le choix du revers - type de la cité, que l'on peut qualifier de quadripartite à fond irrégulier, se fait rapidement. On trouve ainsi (Fig. 5), au départ, un carré creux irrégulier qui évolue rapidement vers un carré creux qui se divise en quatre compartiments à fond irrégulier avec assez souvent les restes des croisillons initiaux permettant de faciliter le travail du graveur. Cette forme générale sera conservée pour l'ensemble du monnayage archaïque de la cité. Marseille s'en inspirera nettement, tout en y intégrant un élément supplémentaire : la forme « en aile de moulin » ou « svastikoïde » des quatre compartiments.



Fig. 5

Plusieurs émissions de divisionnaires accompagnent ces premières monnaies (Fig. 6). On y détaille des hémihectés ($1/12^e$ de statère) (poids théorique : 1,375 g) avec les deux motifs les plus représentatifs de la ville : une tête de Griffon et une tête de phoque. Les deux motifs sont orientés à dr. dans ce module. On trouve aussi une émission au Pégase à g.. On recense également des $1/24^e$ (poids théorique : 0,68 g) avec une tête de phoque, une tête de Griffon (avec ou sans le petit phoque nageant autour), une tête de bélier, une tête de lion et une tête casquée. Il existe des $1/48^e$ (poids théorique 0,34 g) avec une tête de phoque, une tête de Griffon, une tête de bélier et une tête casquée. Enfin, il faut rajouter quelques minuscules spécimens qui présentent une masse pondérale équivalente à des $1/96^e$ de statère (poids théorique : 0,17 g) avec une tête de phoque, une tête de Griffon ainsi qu'une tête casquée.

1/12^e (hémihecté)



1/24^e



1/48^e



1/96^e



Fig. 6

Le phoque (*φώκια*) représente, dès le départ, l'emblème de la ville. Il est l'animal « éponyme » de la cité (Φώκαια / *Phokaia*), l'actuelle Foça turque. On le retrouve majoritairement présent sur les motifs créés à Phocée. Il y est décliné sous diverses formes, parfois seul ou à plusieurs. Seuls les motifs au Griffon et au phoque sont présents sur la totalité des modules connus. On retrouve ce type d'animal « emblème » à Cyzique avec le thon.

Cette première phase de frappe, qui s'achève vers 522 av. J.-C., avec l'avènement du Roi perse Darius le Grand, va être suivie par la mise en place à

Phocée du « bimétallisme » avec l'apparition des monnaies en argent. Abandonnée à partir de cette période par les autres cités, la frappe de l'électrum va cependant perdurer pendant une assez longue période seulement à Phocée (les frappes en électrum de Phocée s'interrompent définitivement en 326 av. J.-C.) et Mytilène.

Jean-Albert CHEVILLON

Bibliographie :

BODENSTEDT F., *Die Elektronmünzen von Phokaia und Mytilene*, Tübingen 1981.

ELSEN J., « La masse théorique des statères milésiaques, phocaïques, lydiens, samiens et du shéquel persique (6^e siècle avant notre ère) », *liste 191*, Bruxelles, mai-juin 1997, p. 1-6.

KONUK K., *SNG, Turkey 1, The Muharrem Kayhan collection*, Ausonius publications, Istanbul - Bordeaux 2002.

KONUK K., *From Kroisos to Karia, Early Anatolian Coins from the Muharrem Kayhan Collection*, Istanbul 2003.

KONUK K., LORBER C., *White Gold, Revealing the World's Earliest Coins*, edited by H. GITLER, The Israel Museum, Jerusalem 2012.

LE RIDER G., *La naissance de la monnaie, pratiques monétaires de l'Orient ancien*, Presses Universitaires de France, Paris 2001.

LINZALONE J., *Electrum and the Invention of Coinage*, Dennis Mc Millan Publications, 2011.

WAGGONER N. M., *Early Greek Coins from the Collection of Jonathan P. Rosen*, The American numismatic society, New - York 1983.

WEIDAUER L., *Probleme der frühen Elektionprägung*, Office du Livre, Typos I, Fribourg 1975.

UN PETIT BRONZE À LÉGENDE *KPIEEOC* DÉCOUVERT SUR LA COLLINE DU CHÂTEAU À NICE (06 ALPES-MARITIMES) ET LES PETITS BRONZES « KRIXXOS » : ÉTAT DE LA QUESTION

Le petit bronze de Nice (06)

Contexte de la découverte

La colline du Château de Nice est une éminence rocheuse de calcaire située en bordure du littoral méditerranéen et culminant à 93 m d'altitude. Si le château lui-même fut détruit au tout début du XVIII^e s. sur ordre de Louis XIV, les vestiges de l'occupation humaine du site remonteraient au Néolithique (Guilloteau, Mercurin, 2015).

Les premières fouilles ont été menées au cours de la première moitié du XIX^e s. Dans la deuxième moitié du siècle, d'importantes fouilles de la cathédrale Sainte-Marie ont été dirigées par P. Géný. Sa publication, très utile aujourd'hui au niveau archéologique, fait état de 68 monnaies (Géný, 1875). Les recherches scientifiques débutent en 1949 par l'archiviste A. Royer, relayé par G. Quérard et L. Barbera. Fin des années 1950 et début des années 1960, F. Benoit et D. Mouchot réalisent de nombreux sondages (Bouiron et *alii*, 2007). Au total, cette première phase d'investigations a permis la mise au jour de 93 monnaies connues (Salicis, 2012).

Ce n'est que depuis 2006, quarante ans plus tard, qu'un Projet Collectif de Recherche rassemblant de nombreux chercheurs est lancé par le Service Archéologie de la Ville de Nice (Devenu, courant 2015, le Service de l'Archéologie de Nice Côte d'Azur et dirigé, jusqu'à fin 2015, par Marc Bouiron). Son objectif est triple : poursuite des fouilles de la cathédrale, fouille des vestiges du château, fouille d'un espace funéraire au sud de la cathédrale.

Le petit bronze étudié ici (monnaie n° 10.13/Z1.S2/1092) (fig. 1) provient de la campagne de fouilles de 2013 (Salicis, 2013).

Description

Flan quadrangulaire en bronze avec deux lignes parallèles de découpe.

Métrologie : poids : 1,6 g ; diamètre : 14 mm ; épaisseur : 2,5 mm ; orientation des coins : 6 h.

État : TB+.

Imitation des petits bronzes de Marseille :

Av/ Tête à droite, nez proéminent et fin, cheveux enroulés sur la nuque (chignon) ; contour dégradé ou détérioré : traces de grènetis et listel.

Rv/ Taureau sexué, aux yeux globuleux, chargeant à droite ; dessus : KPIΞΞOC ; listel ; pas d'exergue visible.

Observations : la légende est bien lisible, le K (kappa) figure l'initiale du mot (ou du nom, voir *infra*), le P (rhô) est bien fermé et ne peut être confondu avec un Y (upsilon), le I (iota) est de la même hauteur que le P, le deuxième X (xi) est plus petit que le premier et réduit à deux courtes lignes horizontales parallèles, le O (omicron) est également de plus petite dimension, le C (sigma lunaire) est basculé en avant, au-dessus des cornes du taureau.



fig. 1 : Le petit bronze « KRIXXOS » trouvé à Nice (Alpes-Maritimes) (Échelle 2 : 1)

Datation de la couche stratigraphique de la découverte

Le mobilier mis au jour dans l'US 1092 (site 10, zone 1, secteur 2) appartient de façon majoritaire à l'Antiquité tardive et au haut Moyen Âge (V^e / VII^e s. de n. è.), périodes beaucoup plus récentes que celle généralement reconnue pour ces petits bronzes (voir *infra*). Les sols de la zone de découverte, située au sud et à l'extérieur de la cathédrale, ont subi de très nombreux bouleversements causés par la construction, dès le V^e s. de n. è., les reconstructions et les extensions successives de l'édifice religieux. Cet espace

comprend également une nécropole dont les fréquents remaniements ne favorisent pas la conservation des couches en place¹.

Ce contexte ne permet donc pas de proposer une fourchette chronologique de circulation du petit bronze « KRIXXOS » de Nice.

Les petits bronzes « KRIXXOS »

La reconstitution de leur épopée a mis en lumière des inventaires incomplets ou erronés, des « emprunts » non avoués ou involontairement non restitués à leurs auteurs et, inversement, des indications antérieures importantes non prises en compte. Un retour aux sources est un préalable indispensable.

Historiographie

Ce petit bronze fait parler de lui à partir de 1863. Dans l'une de ses Lettres à M. A. de Longpérier sur la numismatique gauloise, F. de Saulcy attribue, « sauf meilleur avis » cette monnaie à la localité Le Crest (Saulcy, 1863), située dans la Drôme, à partir d'une lecture relativement surprenante de la légende du revers. En effet, sur le dessin de la monnaie reproduite (pl. VI, n° 4), malgré le couple de deux petits traits parallèles superposés placés après les trois premières lettres et représentant manifestement des xi et non des sigma, l'auteur lit la légende « KPIΣΣ... ». Les points de suspension sont importants, mais nul ne dit s'ils sont là pour annoncer l'extrapolation proposée « KPIΣΣOTΩN » et / ou si d'autres lettres avaient été remarquées sur les « deux beaux exemplaires » possédés par M. Ricard qu'il avait eu l'avantage d'observer. Il convient de noter, toujours au niveau du dessin de la monnaie, que la tête à droite de l'avers est entourée d'un grènetis, et l'iconographie du revers, dont le taureau aux yeux globuleux, d'un listel ; le flan, quant à lui, présente deux lignes parallèles de découpe. F. de Saulcy précise que son exemplaire provient de Barry, près de Bollène (Vaucluse), et ceux de M. Ricard, de Murviel, près de Saint-Georges (Hérault) ; monnaies non illustrées.

Trois ans plus tard, en 1866, A. Carpentin, à partir d'une monnaie du type trouvée « en plein cœur du vieux Marseille », veut corriger ces premières données et conteste les deux propositions de F. de Saulcy : la lecture de la légende et l'attribution qui en découle. L'auteur affirme, avec une « scrupuleuse

¹. Informations communiquées par Alain Grandieux, archéologue - céramologue au Service de l'Archéologie de Nice Côte d'Azur, membre - administrateur de l'IPAAM, que je remercie très amicalement.

exactitude » : « Ce ne sont pas des ΣΣ, mais bien des ΖΖ qui se trouvent sur cette monnaie. [...] C'est donc bien KPIZZ qu'il faut lire et non KPIΣΣ » (Carpentin, 1866). Au terme de six pages de texte dont huit notes de bas de page, n'hésitant pas à utiliser, voire à détourner, philologie, inscription romaine et renommée de ses « eaux minérales », il propose la station thermale de « Gréoulx », dans les Basses-Alpes (actuelles Alpes-de Haute-Provence), département « limitrophe de celui des Bouches - du - Rhône ». En ce qui concerne le dessin de ce nouvel exemplaire (pl. XIII, n° 1) : le flan ne présente pas les deux lignes parallèles de découpe (d'autres exemplaires sont dans ce cas, voir *infra*) ; le profil de l'avvers n'est pas réaliste, notamment au niveau de la chevelure, désordonnée et montrant une grande mèche sur l'oreille ; le taureau du revers, « conforme au type marseillais », ressemble trop à ceux des premières émissions et n'a pas les caractéristiques des taureaux figurant sur les petits bronzes « KRIXXOS » (corps trapu, tête démesurée, yeux globuleux, cornes proéminentes notamment), caractéristiques présentes également sur certains petits bronzes à légende « ΜΑΣΣΑ » situés chronologiquement dans la deuxième moitié du II^e s. av. n. è. (Dicomon, 2011, p. 130, n° PBM-47-29) ; le dessin de la légende est visiblement des plus maladroits à l'exception, peut-être, des dimensions des deux « Ζ » différentes comme celles de la plupart des double Ξ (voir *infra*).

Encore trois années et, en 1869, F. de Saulcy, précurseur en la matière, revient en force avec, semble-t-il, tous les éléments pour toucher au but. D'emblée, il parle « de la pièce à la légende KPIΣΣΟ » (Saulcy, 1869), ajoutant l'omicron absent de sa précédente lecture. Il récuse Gréoulx, corrige sa précédente attribution (Le Crest) et propose Céreste, petite ville voisine de la Ciotat, toujours dans l'optique probable de se rapprocher de Marseille, possible centre émetteur, ici ou en périphérie. Mais peu importe, après avoir « revu avec soin [son] exemplaire », un élément capital est avancé avec « la lettre double ΞΞ ainsi formée ». Drame, bien qu'ayant correctement lu cette « lettre double », il avance qu'il s'agit « bien plutôt d'un double *sigma* que d'un double *zêta* [...] »... Ni l'un, ni l'autre, ou comment « passer à côté », pour la deuxième fois, et rester, pour longtemps, sur la légende KPIΣΣΟ, les deux xi n'ayant pas été « admis » en ce milieu du XIX^e s. Cela dit, sa note propose le dessin d'une nouvelle monnaie dont le flan présente deux lignes parallèles de découpe, et dont l'avvers, très intéressant, montre « derrière l'effigie [...] des signes dont [il] ne devine pas la valeur » : comme le remarquera, en 1992, C. Larozas (voir *infra*), mais sans évoquer l'observation de F. de Saulcy, le dessin du droit

ressemble, en effet, fort étrangement à celui des drachmes légères avec carquois et flèches à l'arrière de la tête, et lettre ou monogramme devant le menton, monnaies situées chronologiquement après -82 (Gentric, 1981, p. 18) ou entre -90 et -50 (Dicomon, 2011, p. 81-93).

En 1873, dans le second tome de ses remarquables ouvrages, E. Hucher tend à nouveau la perche et annonce, à qui veut l'entendre, dans un chapitre intitulé "Catalogue critique des légendes des monnaies gauloises" : « KPIΣΣO [*sic* avec un R], [...]. Les deux Σ ne sont pas certains, ce sont peut-être des Ξ » (Hucher, 1873, p. 150). La planète numismatique reste sourde...

En 1875, le Dictionnaire archéologique de la Gaule cite le petit bronze de Bollène (Vaucluse) « à légende KPIZZ » en parlant de « la monnaie de bronze de la collection de Saulcy » (DAG, 1875, p. 174), légende aux deux « Z » qui n'a cependant jamais été admise par F. de Saulcy (voir *supra*).

Avec J. Laugier, en 1887, malgré un laps de temps assez conséquent offrant la possibilité d'une nouvelle réflexion sur la question, la pensée régresse. Commentant la monnaie trouvée à Marseille et étudiée en 1866, le conservateur maintient la légende KPIZZ et l'attribution à Grizelum (Gréoulx) sous couvert, pour la légende, « des raisons tout à fait satisfaisantes sur les changements de lettres qui ont latinisé le nom grec », et, pour l'attribution, « parce que l'opinion de M. Carpentin [...] paraît la plus concluante [...] », le tout en souhaitant qu'une nouvelle découverte « puisse lui faire donner une attribution indubitable » (Laugier, 1887). On ne peut être plus creux... Le dessin de la planche XVI, n° 19, (Grizellum [*sic*]), est plus réaliste et montre de façon non équivoque les deux « Z » lus et un flan sans lignes parallèles de découpe.

En 1889, le Catalogue de Muret et Chabouillet fait état de deux petits bronzes « KPIΣΣO » :

- 2223. Tête d'Apollon à droite. R[evers]. KPIΣΣO. Taureau cornupète à droite. (1,85 g),

- 2224. Id., avec KP... (Trouvé à Barry, près Bollène [Vaucluse].) (2,60 g). Saulcy, *Revue numism. franç.*, 1863, p. 158 (Muret, Chabouillet, 1889, p. 43).

Dans la foulée, sort, en 1892, l'*Atlas de Monnaies gauloises* d'H. de La Tour. Seul l'exemplaire 2223 de la BnF est représenté. On distingue très bien les deux lignes parallèles de découpe du flan, un grènetis à l'avvers et un listel au revers. La légende dessinée, KPIΣΣO, est nette.

Sous la plume d'É. Bonnet, en 1896, la description des monnaies du médaillier de Montpellier propose la monnaie suivante (non illustrée) : « n° 165 [...] Griselum (?) [...] KPIΣΣO [...] Trouvé à Murviel [...] », avec le commentaire

suivant : « Cette rare monnaie, attribuée par M. Carpentin à Gréoulx [...], est donnée par M. de Saulcy à Ceyreste [...] » (Bonnet, 1896). Tout s'embrouille, et il convient de rappeler que, si la monnaie du médaillier de Montpellier n'est assurément pas la même, la légende de la monnaie trouvée à Marseille et attribuée à Griselum (Gréoulx) (Carpentin, 1866 ; Laugier, 1887) était bien KPIZZ et non KPIΣΣ(O). Compte tenu des éléments figurant dans l'article de F. de Saulcy (1863) et de ceux mentionnés en page I de l'introduction du catalogue du Médaillier de Montpellier, cette monnaie sera considérée comme faisant partie des deux signalées par F. de Saulcy et ayant appartenu à M. Ricard qui figure parmi les donateurs Montpelliérains.

La fin du siècle voit une ultime tentative. En 1899, paraît le compte-rendu du LXIV^e Congrès archéologique de France où V. Luneau signale la découverte d'une monnaie « de Gréoux [...], avec, au revers, la légende KPIΣΣO », au Camp de César de Laudun (Gard). La monnaie est nouvelle, mais la même discordance apparaît entre une attribution géographique non contestée, Gréoux, et une légende proposée, KPIΣΣO, différente de celle attribuée à la station thermale, KPIZZ(O). Le dessin de cette monnaie (pl. unique, n° 5) montre un flan avec deux lignes parallèles de découpe, la légende KPIΣΣO, un avers sans grènetis ni listel et un revers avec grènetis. L'auteur ajoute en note 1 : « J'ai trouvé la même pièce à Barri (Vaucluse) », sans autres indications (monnaie non illustrée).

Ce petit bronze est à nouveau mis en scène au tout début du XX^e s. par le grand numismate A. Blanchet qui, dans son *Traité* paru en 1905, semble avoir à sa portée, lui aussi (voir *supra* : 1869), une grande partie de la solution concernant la lecture de la légende. Il déclare catégoriquement et sans appel, dans sa « Liste des légendes des monnaies » : « KPIΣΣO [...]. Nous rejetons la lecture KPIΞEO » (Blanchet, 1905, p. 126) ; cette affirmation, véritable postulat, sèmerait aujourd'hui l'effroi au sein de la communauté numismatique. Néanmoins, ses observations sur ce petit bronze offrent une nouvelle piste de travail en ce sens que cette légende ne devrait plus concerner un lieu géographique, une ville, mais un nom de personne, un magistrat : « On connaît bien des monnaies analogues, qui portent la légende KPIΣΣO, terminée par un O [*sic*], et ces pièces ont été attribuées à une ville ; mais cette interprétation est elle-même sujette à caution » (Blanchet, 1905, p. 76) ; « [...] il est inutile, je crois, de prêter une longue attention au bronze qui porte la légende KPIΣΣO [*sic* avec un R, voir *supra* : 1873] au-dessus du taureau cornupète (3). C'est sans doute un nom de magistrat [...] » (Blanchet, 1905, p. 240). Cette dernière

déclaration est un nouvel axiome qui s'avèrera, lui, plus heureux... par le plus pur des hasards faute du moindre début d'explication donnée par l'auteur. Par ailleurs, la note (3) (voir *supra*) propose un récapitulatif sans décomptes des provenances : Barry (Vaucluse), Murviel (Hérault), Laudun (Gard) ; y manque bien évidemment la monnaie trouvée à Marseille pour cause vraisemblable de légende incompatible (ZZ).

Le temps ne faisant rien à l'affaire, tout au moins en ce début de siècle, A. Blanchet et A. Dieudonné confirment, en 1912, dans la "Liste des principales légendes des monnaies gauloises" de leur *Manuel*, notamment dans le « Tome premier » pris en charge par le premier des auteurs, la légende erronée : « 218. KPIΣΣO (imitation du type au taureau de Massalia, br.) » (Blanchet, Dieudonné, 1912, p. 84).

Dans une longue et très complète étude du site de la colline Saint-Jacques de Cavaillon, P. de Brun et A. Dumoulin signalent, en 1937, un nouveau petit bronze : « f) 1 p. b. de Grizellum (?), imitation de la monnaie marseillaise au taureau. Légende KPIΣΣΣO [*sic* avec trois Σ] (pl. 7, fig. 9) » (Brun, Dumoulin, 1937, p. 484-485). Comme le signalera plus tard L. Chabot, en 1982 (voir *infra*), le dessin de la monnaie est assez confus au niveau de la légende mais n'empêche pas de constater la présence de seulement deux Σ et de l'omicron. Le flan de la monnaie ne présente pas les deux lignes parallèles de découpe.

C'est en 1955 qu'H. Rolland revient sur un ensemble d'attributions « fantaisistes » parmi lesquelles figurent celles du petit bronze « KRİXXOS » (Rolland, 1955, p. 408-409). Les quelques lignes qui lui sont consacrées n'amènent malheureusement que confusions et contre-vérités au lieu des éclaircissements annoncés. Normal, puisque l'exercice se concentre uniquement sur les attributions, sans aucune critique des légendes, alors que, bien évidemment, les premières découlent des secondes ; l'étude des légendes était capitale, surtout au regard de quelques-unes de ses certitudes : « ce nom [...] n'a peut-être d'autre souci que de simuler celui de ΜΑΣΣΑ(lia) », et, plus loin : « Ne doit-on pas simplement penser qu'il s'agit encore d'une imitation où l'on a cherché à provoquer une confusion entre KPIZZ et ΜΑΣΣΑ ; cette intention apparaît de toute façon certaine [...] » ; ce qui lui permet de « voir un nom de peuple ou de localité plutôt que celui d'un magistrat ». Mais ce n'est pas tout. La plus grande improvisation règne au niveau des légendes retranscrites : si « KPIΣΣ » a bien été signalée, « KPPIΞΞ », « KRL » n'ont jamais été proposées auparavant ; en aucun cas « Muret et La Tour » ne signalent « les deux lectures KPIΣΣO et KPIZZ », mais « KPIΣΣO » et « KP... » ; la distinction entre les

« deux » légendes KPIΞΞ des exemplaires nouvellement connus de la collection P. Colomb au motif que les barres intermédiaires des xi seraient plus ou moins marquées est des plus surprenantes. Enfin, sa remarque sur les « variétés de coins » qui seraient la marque de frappes « prolongée[s] » et « officielle[s] », et donc d'un pouvoir absolu, faite à partir de légendes qui n'auraient subi que des « modifications [...] minimales », n'a pas de fondement eu égard au petit nombre de monnaies observées à une époque où toutes les lectures étaient incertaines ou fausses. En outre, des mutations de la légende sont actuellement connues (voir *infra*) ; mais il serait injuste, ici, de lui reprocher de méconnaître ce que tout le monde ignorait à cette époque. Au niveau des provenances, il cite, sans décomptes, Marseille, Barry (Vaucluse), Murviel (Hérault), Laudun (Gard), Les Baux (Bouches-du-Rhône ; sans doute les deux monnaies de la collection P. Colomb). Son dernier paragraphe annonce, pour la première fois, pour ces deux dernières monnaies (non illustrées), la possibilité de lettres (une au cas particulier) à l'exergue des revers, ainsi que l'existence probable d'un « monogramme derrière la tête, ce qui rejoindrait l'observation faite par de Saulcy » dans son second article : F. de Saulcy ne parle pas de monogramme et reste prudent en évoquant « des signes dont [il] ne devine pas la valeur » (voir *supra*) ; ces « signes » ne correspondent pas à un monogramme qui, lorsqu'il existe, est situé devant le menton, mais à un carquois avec flèches.

En 1981, G. Gentric, dans son étude de *La circulation monétaire dans la basse vallée du Rhône d'après les monnaies de Bollène (Vaucluse)*, présente trois petits bronzes certains et un quatrième « probable » à légende « KRISSO »² ; ces légendes sont amputées ou illisibles : « n° 336 : KR... [lire KP...] ; n° 337 : [?] ; n° 338 : .R [lire P] ; n° 339 : traces de légende [?] ». L'auteur annonce que « Les flans sont toujours de forme quadrangulaire » et donne « raison » à H. Rolland quant à l'attribution de ce petit bronze à une localité et non à un magistrat : « il serait tout à fait illogique d'y voir autre chose qu'un nom de lieu comme sur les petits bronzes de *Massalia* » (Gentric, 1981, p. 28 et pl. IX, p. 89), suivant, en ce sens, son prédécesseur dans la logique de l'imitation des bronzes de Marseille jusque dans l'emplacement de l'ethnique supposée. Les provenances, toujours sans décomptes, sont rappelées : Barry, Murviel, Laudun, Marseille, Les Baux.

Dès l'année 1982, c'est L. Chabot qui, à l'occasion de la découverte d'un de ces petits bronzes, à une seule ligne de découpe, sur l'oppidum de La Cloche (Bouches-du-Rhône), permet une avancée sur le sujet (Chabot, 1982). Avancée,

². G. Gentric n'a utilisé aucune lettre grecque dans son ouvrage ; il faut lire KPIΣΣO.

car l'examen des moulages des exemplaires de la BN a bien confirmé un xi en quatrième lettre, mais avancée partielle toutefois dans la mesure où une photo d'une monnaie trouvée à Lattes (Richard, 1978, p. 57, fig. 2, n° 26)³ montrerait ce xi en quatrième position suivi d'un sigma, d'un omicron et d'un sigma lunaire « non encore signalé jusqu'ici », donnant la légende KPIΞΣOC. Dès lors, la signification du nom comme celle d'un chef de tribu est claire : « En définitive c'est Blanchet qui avait raison [...] car il ne s'agit pas du nom d'une cité ou d'un peuple, mais bel et bien de celui d'un magistrat [...] KRIXXOS, KRIXEOS, [...] KRIXSOS [...] ». Au niveau fabrication, L. Chabot annonce que « le flan est indifféremment carré ou circulaire », que les types de l'avvers et du revers sont entourés, de façons également diverses, d'un grènetis ou d'un listel. Le premier inventaire géographique et quantitatif est donné : Barry/Bollène (5 [1 F. de Saulcy 1863, 4 G. Gentric 1981]), Cavaillon (1 [P. de Brun, A. Dumoulin, 1937]), Marseille (1 [A. Carpentin, 1866]), La Cloche (1 [L. Chabot, 1982]), Murviel (2 [M. Ricard/F. de Saulcy, 1863]), Laudun (1 [Luneau, 1899]), Lattes (1 [J.-C. Richard, 1978]), Les Baux (1 [1 décompté alors que H. Rolland en signale 2 en 1955]). À propos de l'inventaire de ces petits bronzes, il convient de noter, à l'occasion de ce premier décompte, que les deux exemplaires de la BnF, 2223 et 2224, font partie du fonds de Saulcy (S) ; dans ses notes, le généreux donateur (plus de 8 000 monnaies) parle souvent de « [son] exemplaire » (Barry) dont le dessin de 1863 correspond parfaitement à l'exemplaire BN 2223 ; l'indication de la provenance de BN 2224, figurant dans le catalogue de la BnF : « Trouvé à Barry, près Bollène [Vaucluse] », correspond assurément à la deuxième monnaie qu'il signale en 1869 et impose d'ajouter un septième exemplaire pour cette localité, après celui de V. Luneau (note 1, 1899). En fin d'article, L. Chabot précise qu'un autre exemplaire de cette monnaie, sans provenance, a été trouvé dans le médaillier du Cabinet des Médailles de Marseille, sous le n° 152. Enfin, en ce qui concerne les planches de son article, il convient de préciser que la monnaie pl. 1, n° 3 « La Tour » est celle de F. de Saulcy (1863) (voir *supra*) qui figure en pl. 2, n° « 4 » faussement attribuée à La Saussaye.

En 1983, par « un heureux hasard » (issu de circonstances moins heureuses : pillage du site) (Chabot, 1983, p. 262), le même L. Chabot peut mettre un terme à la longue quête de la bonne lecture de la légende grâce à un nouvel exemplaire acquis par A. Deroc et provenant « d'un site du sud-est de

³. Grâce aux photos produites, on sait que cette monnaie fait partie des deux signalées, pour Lattes, dans le *Lattara* 19/1 (GAP n° 1188) (voir *infra*).

l'étang de Berre ». Photos des deux monnaies de La Cloche et de l'étang de Berre à l'appui, « on doit lire KRİXXOS » (Chabot, 1983, p. 262), transcription de la légende KPIΞΞOC, toujours attribuée au chef KRİNXOS ou plus probablement KRİXSOS.

À l'occasion de la publication des *Monnaies étrangères aux émissions massaliotes découvertes sur l'oppidum de La Cloche* (Chabot, 1985, p. 60), l'auteur reprend la découverte publiée en 1982 en insistant, cette fois, sur les rapports géo-politico-économiques entre Marseille et les tribus salyennes environnantes. Le nom du chef de tribu, le « *regulus* », devient « Kriksos ou Krinksos ». Il propose un début des frappes de ces monnaies au cours de la première moitié du I^{er} s. av. n. è, soit à partir « des environs de 80 av. J.-C. », à la faveur de changements politiques proposés par Y. Roman (Roman, 1981, p. 61-62).

Enfin, en 1987, ce même auteur confirme l'attribution à un magistrat et reprend ses données en précisant certains aspects des anthroponymes en KRİKS (Chabot, 1987, p. 197) (voir *infra*).

Dans son Complément à l'Atlas de monnaies gauloises, S. Scheers confirme, en 1992, la légende « 2223 KPIΞΞOC » qu'elle substitue à la légende dessinée KPIΞΣO (Scheers, 1992, p. 4).

C'est avec C. Larozas que débute la série, peu nombreuse, des légendes fautées. L'auteur signale, en 1992, un petit bronze découvert à Laudun (Gard) dont la légende serait KYİXXOC, à lire KUIXXOC, un upsilon ayant été gravé en lieu et place du rhô habituel (Larozas, 1992). Le contexte stratigraphique de cette deuxième découverte au Camp de César est daté du premier tiers du I^{er} s. av. n. è. D'après son dessin, le flan présente deux lignes parallèles de découpe ; la tête à droite de l'avvers est entourée d'un grènetis. L'auteur remarque, comme F. de Saulcy en 1869, « Des aspérités derrière la nuque [...] » et tente un rapprochement avec les drachmes de Marseille, rapprochement non sans intérêt, ne serait-ce qu'au niveau chronologique qu'il n'aborde pas. Cette découverte ajoute un exemplaire pour Laudun. À ce stade des études, ce sont 19 petits bronzes qui sont connus ou signalés. Enfin, une carte de répartition confirme la large diffusion de ces monnaies le long et de part et d'autre de la vallée du Rhône.

En 1996, le même auteur revient sur le sujet et propose deux très bonnes photos de deux nouveaux exemplaires (Larozas, 1996). Les flans des deux monnaies sont quadrangulaires ; les types de la première sont entourés d'un grènetis, ceux de la deuxième sont sans contours. L'intérêt de la monnaie n° 1

est sans conteste la présence d'un exergue à deux lettres lues AΔ mais qui sont apparemment deux Λ selon la photo (ΛΛ). L'auteur rappelle la présence, possible mais assez confuse, d'une ligne d'exergue (ou « de terre ») sur le dessin de F. de Saulcy (1863) mais n'évoque pas la remarque d'H. Rolland afférente à l'existence probable d'une lettre à l'exergue de chacune des deux monnaies des Baux (voir *supra*). La monnaie n° 2, assez fruste, porte la légende KP, déjà connue, et offre incontestablement un portrait viril pouvant correspondre à « un caractère celte »⁴.

Tant attendu, le Recueil des inscriptions gauloises paraît en 1998. Ce corpus établit une bibliographie commentée et raisonnée du sujet, et retient la forme gallo-grecque de la légende : KPIΞΞOC (Colbert de Beaulieu, Fischer, 1998, p. 219-220, 515, 523, 551).

En 2002, le paragraphe consacré au petit bronze péri-marseillais « KRISSOS »⁵ dans *Le numéraire celtique, I : la Gaule du Sud-Est* (Depeyrot, 2002, p. 36-37, pl. 2, n° 49 : photo de BN 2223) comporte diverses informations inexactes. La bibliographie comprend un article de 1966⁶, peu utile, qui ne signale ni les dates, ni les sites, ni les contextes des découvertes, qui n'évoque absolument pas le petit bronze KPIΞΞOC, et dans lequel ne figurent pas même les découvertes faites à Bollène, prenant en outre, pour cette localité, la monnaie BN 2224 pour une drachme cavare à légende KASIOS, erreur que l'on retrouve pour la localité de Pont-Saint-Esprit (Gard) avec la même référence fautive (la référence exacte de la drachme cavare est BN 2524 et s.), la description et la nature du métal (de l'argent) ne permettant aucune confusion possible si un doute surgissait quant à la lecture de la légende signalée... Rien n'ayant été manifestement vérifié, cette erreur de provenance est reprise dans un inventaire incompréhensible. Quant à la circulation des monnaies, les découvertes relativement éloignées de Marseille, notamment à l'ouest (Murviel, 240 km) et dans la vallée du Rhône (Bollène, 140 km), ne sont pas le reflet d'une « diffusion locale ».

⁴ Il n'est pas retenu les autres aspects de l'étude concernant notamment les liaisons de coins (qualité très médiocre d'un nombre peu élevé de monnaies, indices caractérisques difficiles à appréhender, nombreuses incertitudes prises en compte, CD1 plutôt dans un grènetis), ni du rapprochement épigraphique plus qu'hasardeux.

⁵ Les deux xi transcrits comme le sigma lunaire... et des sigma...

⁶ Vian P.-C., 1966, « Trouvailles de monnaies antiques dans la région du Vaucluse », *Cahiers Numismatiques*, SÉNA, 9, p. 260-263.

Plus sérieusement, J.-A. Chevillon présente, en 2003, une nouvelle variété du petit bronze avec la légende (Z?)V(ou Y)IΞΞOC. Cette monnaie, trouvée à Laudun (Gard), possède des types d'avvers et de revers entourés d'un grènetis ainsi que deux lignes parallèles de découpe. L'auteur décrypte la légende bien visible sur la photo produite et met l'accent sur l'organisation des ateliers monétaires plus ou moins indépendants et les « approximations et les éventuelles incompétences linguistiques du graveur celto-ligure » (Chevillon, 2003, p. 19-21). Il précise que les séries à légende imitant les petits bronzes marseillais reflètent un besoin d'indépendance des roitelets locaux. L'inventaire donné fait état de 18 exemplaires (note 1) au lieu des 21 décomptés auxquels s'ajoute ce troisième spécimen trouvé au Camp de César à Laudun (Gard).

Le *Lattara* 19, tome 1, paru en 2006 (Py, 2006), fait état de trois petits bronzes à légende KPIΞΞO (type PBI-49-1), sans sigma lunaire, avec un exergue où les lettres AA ont été lues : un, inédit, découvert à L'Estagnol (Hérault) (Vial, 2003)⁷, et deux, figurant dans les collections du Groupe Archéologique Painlevé (fouille GAP, n° 1188 - déjà signalé paragraphe « 1982 » avec sigma lunaire lu - et 1189), qui « se trouvent à Lattes [(Hérault)] ». Un deuxième type (PBI-49-2) est sans exergue. L'inventaire donné pour les monnaies de ce type mérite quelques précisions : le n° 1, de Bollène (Vaucluse), n'est pas d'A. Blanchet (même s'il le mentionne) mais de F. de Saulcy (1863) ; le n° 2, de Bollène, n'est pas d'A. Carpentin (idem) mais de F. de Saulcy également (1869) ; le n° 4, de Laudun (Gard), serait un inédit (Anthoëne, 1998 ; monnaie non illustrée) ; le n° 6, des Baux (Bouches-du-Rhône), n'est pas de L. Chabot (idem) mais de H. Rolland qui en cite deux (1955) ; le n° 7, de Murviel (Hérault), n'est pas de É. Bonnet (idem) mais de F. de Saulcy qui en cite deux (1863) ; le n° 8, de Pomérols (Hérault), semble nouveau (Lugand, Bermond, 2001)⁸ ; le n° 9, de Pont-Saint-Esprit, n'existe pas (voir *supra* : 2002) ; le n° 13, région Bouches-du-Rhône, est celui de « l'étang de Berre » ; le n° 18, de Nages (Gard), est donné comme inédit (n° 112/NM 142), monnaie non illustrée. Au total, depuis 1863, 27 petits bronzes, toutes légendes confondues, ont été signalés.

⁷ La monnaie, qui serait un « inédit », n'est pas illustrée ; elle ne figure pas non plus dans l'ouvrage donné en référence (Vial J., 2003, CAG 34/3) où le site de L'Estagnol, commune de Fabrègues, porte le n° 095 (1*) ; sans doute a-t-elle été repérée après la sortie du volume.

⁸ Cette monnaie provient du lieu-dit Brougidoux ; elle fait partie d'un ramassage comprenant 120 monnaies ; son flan est quadrangulaire et les contours sont constitués d'un grènetis à l'avvers et au revers (Lugand, Bermond, 2001, CAG 34/2, p. 338-339, fig. 485, n° 70).

Le Dicomon, *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne* (Feugère, Py, 2011) reprend, du moins en ce qui concerne le petit bronze étudié, la plus grande partie des éléments figurant dans le *Lattara* 19. Quelques données nouvelles apparaissent mais méritent quelques précisions. Le type PBI-49-1, à l'exergue « ΑΔ, ou plus probablement ΑΛ » (voir *supra* : 1996), porterait la légende fautée KΠΙΞΞOC mentionnée deux fois ; au regard des éléments du *Lattara* 19, il s'agit très vraisemblablement d'une coquille typographique (un pi ayant remplacé le rhô bien visible sur la photo de la page 187 du Dicomon), la légende est bien KΠΙΞΞOC ; les provenances sont les mêmes que dans le *Lattara* 19. Le type PBI-49-2 n'apporte rien de nouveau par rapport à la précédente publication. Le type PBI-49-3 présente la légende déjà connue KYΙΞΞOC ou KVΙΞΞOC (voir *supra* : 1992, 2003) et annonce une nouvelle provenance : Orthoux, dans le Gard ; les deux illustrations montrent des monnaies avec deux lignes parallèles de découpe ainsi que des grènetis. En ce qui concerne les illustrations, la photo de PBI-49-1 pourrait être celle de la monnaie de L'Estagnol, car les deux exemplaires de Lattes mentionnés dans les « Attestations régionales » sont représentés dans le *Lattara* 19 et distincts ; l'illustration du type PBI-49-2 est celle de la monnaie de F. de Saulcy, BN 2223 ; pour le PBI-49-3, page 188, la photo du haut n'est pas celle de la monnaie « BnF 2223 », et une des deux photos pourrait illustrer la monnaie d'Orthoux⁹. La fourchette chronologique proposée n'excède pas le demi-siècle, entre -100 et -50.

Enfin, en 2013, un siècle et demi après la première mention de cette monnaie, était découvert et étudié le petit bronze de Nice (Alpes-Maritimes), à légende KΠΙΞΞOC (Salicis, 2013), publié en première partie du présent article.

Autres monnaies connues en 2016

En guise de complètement de l'inventaire, et à partir de sites Internet, il convient de signaler quatre autres monnaies. En premier lieu, la monnaie de la CGB à Paris : le petit bronze bga_324564 (fig. 2), de facture assez fruste, porte la légende KP(ou Y)ΞΞ et présente un avers composé de « caractères celtes » (lèvres charnues, nez proéminent, cheveux enroulés sur la nuque, bandeau (?)) ; au revers, le dessin du taureau est maladroit (tête démesurée, pattes confuses dont une représentée avec un sabot bifide) ; son flan, quadrangulaire, ne montre

⁹ Une seule découverte d'après l'index des découvertes, p. 596. Cela dit, trop de monnaies, parmi celles signalées, n'ont pas été illustrées (celle de Nages, par exemple).

pas ou très peu les contours des types. Métrologie : 1,76 g - 15 mm - 8 h. Sa provenance n'est pas connue¹⁰.



fig. 2 : La monnaie bga_324564 (CGB Paris) (Échelle : 2 : 1)

Deux autres sites, impossibles à contacter sans un arsenal de réseaux sociaux, présentent des monnaies « à légende KPIΞΞOC ». Le premier site est WikiMoneda : monnaie WM n° 1588, bien lisible, avec exergue .Λ (1,86 g - 15 mm) ; monnaie WM n° 8245, très incertaine (1,23 g - 10 mm). Le second site est CollecOnline qui donne une monnaie également incertaine (1,22 g). Les incertitudes dans les lectures peuvent provenir de la qualité médiocre des photos mises en ligne.

Pour conclure

L'exercice précédent démontre, s'il en était besoin, toute la complexité des études numismatiques, notamment celles concernant les monnaies gauloises, domaine où l'approximation et la précipitation n'ont pas leur place. Les données essentielles recueillies sont résumées sous forme de tableaux ou commentées selon le cas.

Provenances - Inventaire

Au final, ce sont 33 petits bronzes, au mieux compte tenu des incertitudes concernant les n° 14, 32 et 33, qui ont été signalés mais, visiblement, tous n'ont pas été recherchés, retrouvés et étudiés. Dans le tableau qui suit, les monnaies sont données dans l'ordre chronologique de leur publication ou signalement.

¹⁰ Je remercie bien sincèrement Samuel Gouet pour les informations communiquées et, avec lui, la CGB pour l'autorisation de reproduction de cette monnaie.

N°	Localités	Départements	Sources	Dépôts, références
1	Bollène (« Barry »)	Vaucluse	F. de Saulcy, 1863	BnF, BN 2223
2	Murviel	Hérault	F. De Saulcy, 1863 É. Bonnet, 1896	Médailier Montpellier, n° 165 (ou la suivante) ; collection Ricard
3	Murviel	Hérault	F. de Saulcy, 1863	Collection Ricard
4	Marseille	Bouches-du-Rhône	A. Carpentin, 1866	Cabinet des Médailles, n° 1
5	Bollène	Vaucluse	F. de Saulcy, 1869	BnF, BN 2224 (voir § « 1982 »)
6	Laudun	Gard	V. Luneau, 1899	Collection Luneau (p. 7)
7	Bollène (« Barri »)	Vaucluse	V. Luneau, 1899, note 1	Collection Luneau (p. 7)
8	Cavaillon	Vaucluse	Brun, Dumoulin, 1937	Collections particulières
9	Les Baux	Bouches-du-Rhône	H. Rolland, 1955	Collection P. Colomb
10	Les Baux	Bouches-du-Rhône	H. Rolland, 1955	Collection P. Colomb
11	Bollène	Vaucluse	G. Gentric, 1981	Commune, n° 336
12	Bollène	Vaucluse	G. Gentric, 1981	Commune, n° 337
13	Bollène	Vaucluse	G. Gentric, 1981	Commune, n° 338
14	Bollène	Vaucluse	G. Gentric, 1981	Commune, n° 339, probable
15	Les Pennes-Mirabeau	Bouches-du-Rhône	L. Chabot, 1982	Fouille oppidum de La Cloche, 1981
16	Lattes (J.-C. Richard)	Hérault	L. Chabot, 1982	Lattes (Fouilles du GAP, n° 1188)
17	- (achat 1887)	-	L. Chabot, 1982	Cabinet des Médailles, n° 152
18	S.-E. étang de Berre	Bouches-du-Rhône	L. Chabot, 1983	Collection A. Deroc
19	Laudun	Gard	C. Larozas, 1992	Fouille de 1990
20	-	-	C. Larozas, 1996	Collection Larozas
21	-	-	C. Larozas, 1996	Collection Larozas
22	Laudun	Gard	J.-A. Chevillon, 2003	Collection Chevillon
23	L'Estagnol	Hérault	M. Py, 2006	J. Vial, 2003, n° A57/1
24	Lattes	Hérault	M. Py, 2006	Fouilles du GAP, n° 1189
25	Laudun	Gard	M. Py, 2006	A. Anthoëne, 1998
26	Pomérols	Hérault	M. Py, 2006	M. Lugang, I. Bermond, 2001
27	Nages/Les Castels	Gard	M. Py, 2006	n° 112/NM 142
28	Orthoux	Gard	Dicomon, 2011	-
29	Nice (colline du Château)	Alpes-Maritimes	C. Salicis, 2013, 2016	Service de l'Archéologie NCA
30	-	-	@ CGB, Paris	bga_324564
31	-	-	@ WikiMoneda	WM n° 1588, exergue à deux lettres
32	-	-	@ WikiMoneda	WM n° 8245, incertaine

33	-	-	@ CollecOnline	Probable
----	---	---	----------------	----------

Légendes

Le tableau proposé permet de suivre, selon la bibliographie, l'évolution des lectures ainsi que les découvertes des légendes fautes.

Années des publications	Légendes ou parties de légendes, exergues
1863	KPIΣΣ
1866	KPIZZ
1869	KPIΣΣO, le double ≡ est lu
1873	KRIΣΣO, rappel du double ≡
1875, 1887	KPIZZ
1889	KPIΣΣO, KP
1892, 1896, 1899	KPIΣΣO
1905	KPIΣΣO, KRIΣΣO, rejet de KPI≡O
1912	KPIΣΣO
1937	KPIΣΣO (coquille : KPIΣΣΣO)
1955	KPIZZ, KPIΣΣO, KPRI≡, KRL, KPIΣ, KPI≡, exergue : une lettre non lue
1981	KRISSO [KPIΣΣO], KR [KP], R [P]
1982	KPI≡SOC
1983, 1985, 1987, 1992	KPI≡SOC
1992	KYIXXOC [KYI≡SOC]
1996	exergue : AΔ [ΛΛ], KP
1998, 2002	KPI≡SOC, KPI≡SOC transcrit KRISSOS
2003	Z(?)V(ou Y)I≡SOC
2006	KPI≡O, exergue : AΔ
2011	KPI≡SOC (coquille : KPI≡SOC), exergue : ΛΛ, KYI≡SOC, KVI≡SOC
2013	KPI≡SOC
2016	KP(ou Y)≡, KPI≡SOC avec exergue : (1re lettre ?)Λ

Métrologie - Fabrication

Le tableau suivant regroupe les données disponibles, et certaines quant à l'illustration de la monnaie, sur la métrologie (entre parenthèses = données mesurées d'après dessins, direction 9 h/3 h, l'avvers à 12 h ; dimensions arrondies

au dixième de mm), la forme des flans (quadrangulaire = avec deux lignes parallèles de découpe ; circulaire = sans lignes parallèles de découpe ; circulaire ? = avec une ligne de découpe), la présence ou pas d'un grènetis ou d'un listel.

N°	Poids (g)	Diamètres (mm)	Épaisseurs (mm)	Coins (h)	Flans	Avers		Revers	
						Grènetis	Listel	Grènetis	Listel
1	1,85	13,0/14,5		2	Quadrangulaire	x		x	
2									
3									
4	1,68	12,0/14,0			Circulaire ?				x
5	2,60	15,3/16,3		12	Quadrangulaire	x ?		x	
6		(15)			Quadrangulaire			x	
7									
8		(16)			Circulaire		x ?		x ?
9									
10									
11	1,35	10,8/13,9	2	1	Quadrangulaire	x		x	
12	1,46	11,4/13,0	2	2	Quadrangulaire	x			
13	1,97	12,2/15,8	2,6	11	Quadrangulaire				
14	1,80	11,4/12,4	2	5	Quadrangulaire				
15	1,89	12,8/14,6	1,7/2,2	11	Circulaire ?	x		x	
16	1,49	12,0/13,0	2	9	Quadrangulaire	x			
17	1,95	13,0/17,0							
18	1,70	19,5/19,6	1,2/1,6	8	Quadrangulaire			x	
19	1,85	13,7/15,4	2,2	11	Quadrangulaire	x			
20	1,86	12,9/16,2	3,5	7	Quadrangulaire	x		x	
21	2,37	14,2/17,0	2,8	5	Quadrangulaire				
22	1,53	10,8/13,5		1	Quadrangulaire	x		x	
23	2,28								
24	1,72	14	2,5	11	Quadrangulaire	x		x	
25									
26					Quadrangulaire	x		x	
27	1,99								

28	1,84				Quadrangulaire				
29	1,60	14	2,5	6	Quadrangulaire	x ?			x
30	1,76	15		8	Quadrangulaire				x ?
31	1,86	15		6	Quadrangulaire	x			
32	1,23	10		6	Quadrangulaire				
33	1,22			7	Quadrangulaire	x			

En ce qui concerne l'obtention des flans, 21 d'entre eux, au moins (voir *infra*), sur les 24 déterminés, soit près de 88 %, ont une forme quadrangulaire, ce qui contredit l'affirmation de L. Chabot selon laquelle « le flan est indifféremment carré ou circulaire » (Chabot, 1982, p. 119). Ce pourcentage passerait à près de 96 % (23/24) si les flans à une seule ligne de découpe n'étaient pas des flans circulaires abîmés mais bien les flans disposés aux extrémités de la barre de coulée (Larozas, 1996, p. 21). De la même façon, même s'il est parfois difficile de trancher entre l'un et l'autre (gravures maladroites, usure des empreintes, corrosion), le grènetis, à l'avvers ou au revers, domine et l'emporte largement sur le listel.

Le poids moyen des 24 monnaies pesées se situe à 1,79 g. Les poids varient de 1,22 à 2,60 g, le plus lourd étant le deuxième exemplaire de F. de Saulcy dont il a été vu (voir *supra* : 1869, rapprochement typologique) qu'il pourrait appartenir aux premières émissions (dès -90). Dans la même logique, les plus légers (n° 32 et 33) font partie des exemplaires frustes qui témoignent sans doute de frappes exécutées dans la hâte face aux besoins économiques pressants accompagnés invariablement d'une inflation galopante et d'une dévaluation des monnaies, situation entamée après la Conquête et se poursuivant après le changement d'ère.

Attribution

Initialement attribué à une localité par F. de Saulcy (1863), puis à un magistrat par A. Blanchet (1905), puis à nouveau à un lieu par H. Rolland (1955) et G. Gentric (1981), c'est finalement grâce à L. Chabot (1982), emboîtant le pas de son illustre prédécesseur, presque visionnaire, que ce petit bronze peut, actuellement, être valablement revendiqué par un chef celto-ligure de tribu locale.

L. Chabot (1982, 1985, 1987) trouve de nombreuses correspondances entre la légende nouvellement lue et les travaux de A. Holder qui cite déjà un Krisso(s) (Holder, 1896) en « pressentant un sigma lunaire » (Chabot, 1982, p. 118). Plusieurs anthroponymes sont ainsi proposés comme Crixsus, Crixsos, Crixus, Crixsius ou encore Kriksos et Krinksos, la plupart d'origine du Nord de la France, pour conclure : « [...], Kriksos serait-il un Celte venu du Nord depuis peu dans le monde celto-ligure ? » (Chabot, 1987, p. 197).

Plus récemment, dans son *Dictionnaire de la langue gauloise*, X. Delamarre cite le mot « crixsos » qui signifierait frisé, crépu, et dont le mot le plus proche, « crispus », est latin et signifie frisé, ondulé, crépu. Il ajoute que les noms de personnes « NP gaulois *Crixus*, *Crixsius* [...] correspondent exactement à un mot du celtique insulaire [...]. Forme ancienne *crixsos* d'un plus ancien *cripsos* [...] » (Delamarre, 2001, p. 108).

Mis à part les adjectifs désignant des chevelures convenant mieux à des Gaulois du Sud, le nom du roitelet salyen, ou *regulus*, commanditaire des frappes étudiées, pourrait donc bien être Crixsos ou Kriksos.

Ne pouvant briguer une partie d'un territoire tout entier propriété de Marseille, ce chef de tribu, à la tête d'un atelier caractérisé notamment par les technologies mises en œuvre pour l'obtention des flans, ne pouvait, sans doute, que faire figurer son nom sur des monnaies « admises », indispensables à l'économie, et lui procurant probablement un revenu relativement confortable.

Datations

Des questionnements chronologiques tardifs et des contextes de fouilles non exploitables ne permettent pas de disposer, à ce jour, de datations stratigraphiques absolues suffisantes. Hormis les deux observations typologiques faites dans les paragraphes « 1866 » et « 1869 », proposant respectivement les fourchettes -150/-100 (Dicomon, 2011, p. 130, PBM-47-29) pour la première, et après -82 (Gentric, 1981, p. 18) et -90/-50 (Dicomon, 2011, p. 81-93) pour la seconde, la première indication chronologique concernant ce petit bronze est donnée pour l'exemplaire n° 15 de La Cloche, avec un début des émissions proposé à partir de -80 (Chabot, 1985, p. 60) ; cette date est une date historique mais non archéologique. L'exemplaire n° 19 serait issu d'un contexte archéologique du premier tiers du I^{er} s. av. n. è. (Larozas, 1992, p. 7), précisé en 1996 : -80/-70 (Larozas, 1996, p. 24). La fourchette -82/-49, proposée en 2002, reprend les travaux précédents de G. Gentric (1981) et de L. Chabot (1985), et

les conséquences monétaires bien connues de la défaite marseillaise (Depeyrot, 2002, p. 37) ; elle n'est pas non plus archéologique. M. Py ajoute quelques datations archéologiques en 2006 : avant -49 à La Cloche, dernier quart du -II^e s. à Nages (-125/-100) (Py, 2006, p. 385). Enfin, la période -100/-50, qui ne se heurte, à ce jour, à aucune contradiction majeure, est proposée par le Dicomon pour toutes les émissions (Dicomon, 2011, p. 187-188).

Au final, tant bien que mal, la fourchette -125/-49 semble ressortir des quelques données disponibles, mais deux questions cruciales s'imposent : cette fourchette concerne-t-elle les émissions ou la circulation de ces monnaies ? Et que se passe-t-il après -49 ? Si une date comprise entre -125 et -100 peut être admise en tant que TPQ pour les frappes, celle de -49 (défaite de Marseille) ne saurait en être le TAQ, ni pour les frappes, ni pour leur circulation (liée à leur utilisation) : la défaite n'a eu certainement que peu d'impacts sur ces ateliers semi-clandestins frappant de très petites valeurs monétaires ; ces petits bronzes, inévitablement assimilés par les populations aux petits bronzes massaliotes indispensables à l'économie courante et quotidienne, étaient sans doute encore frappés et certainement utilisés bien après la date historique. Pour exemple, les fouilles du village de la Bergerie du Montet, à Gourdon (Alpes-Maritimes), ont mis en évidence plusieurs couches en place dans lesquelles les monnaies de Marseille du I^{er} s. av. n. è. et les monnaies impériales des I^{er} et II^e s. de n. è. coexistaient (Salicis, 1998, p. 27).

Aire de diffusion

Au terme de cette étude, il est à regretter le nombre non négligeable de monnaies signalées sans provenances connues ou révélées (7 sur 33 soit plus de 21 %). Cela dit, la carte de répartition établie (fig. 3) montre une diffusion régionale, voire suprarégionale, des monnaies qui restent néanmoins, à ce jour, cantonnées dans le sud de la Gaule orientale. Seul, parmi les départements côtiers, le département du Var (83) est orphelin de ce type, mais nul doute qu'il y a circulé.

Située à l'extrême sud-est de la Gaule méridionale, Nice (06 Alpes-Maritimes) fait désormais partie d'une aire de répartition étendue de ces petits bronzes très particuliers, débordant du secteur géographique de la Narbonnaise.

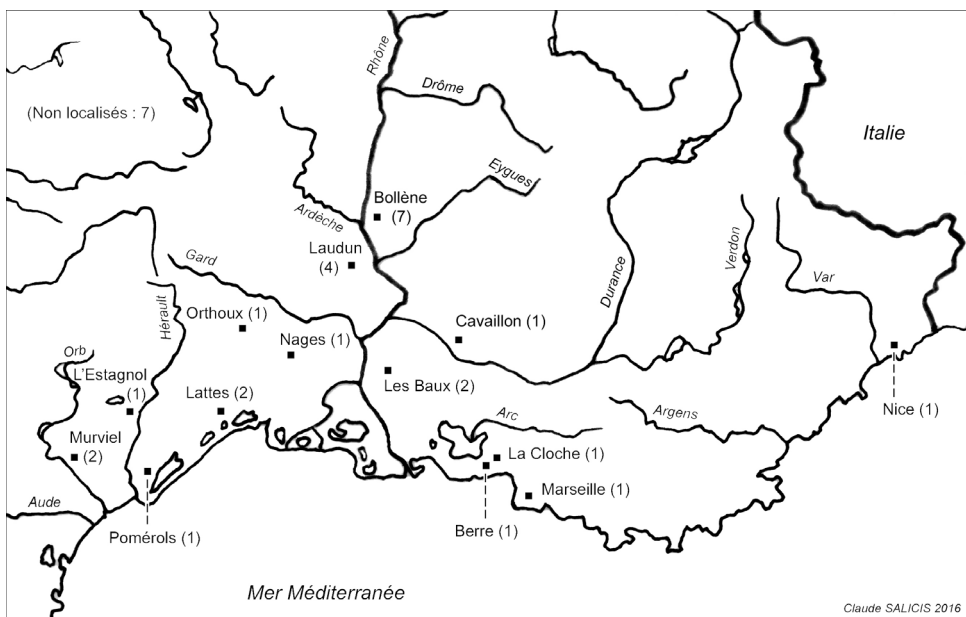


fig. 3 : Carte de répartition des petits bronzes « KRIXXOS »

Claude SALICIS*

Bibliographie

- Anthoëne A., 1998**, *Les monnaies gauloises en Languedoc oriental entre Lez et Rhône - État de la question*, Mémoire de DEA, Université de Montpellier III, Montpellier, p. 59.
- Blanchet A., 1905**, *Traité des monnaies gauloises*, Paris, 650 p., 3 pl. (rééd. 1983, Bologne).
- Blanchet A., Dieudonné A., 1912**, *Manuel de numismatique française, I : Monnaies frappées en Gaule depuis les origines jusqu'à Hugues Capet*, Paris.
- Bonnet É., 1896**, *Médaillier de la Société Archéologique de Montpellier - Description des monnaies, médailles et jetons qui composent ce médaillier*, Montpellier.

* Archéologue-numismate ; Chercheur associé au Musée d'Anthropologie préhistorique de Monaco (Unité de Recherche Protohistoire-Mongolie) ; Président de l'IPAAM (Institut de Préhistoire et d'Archéologie Alpes Méditerranée - Les Terrasses de Cimiez, 29 corniche Frère Marc, 06000 Nice). Je remercie très sincèrement Madame Joëlle Bouvry, Conservateur du Patrimoine, Chargée du Cabinet des Monnaies et Médailles de Marseille, pour sa précieuse aide documentaire, et très amicalement Annie Coutor, membre-administrateur de l'IPAAM, pour ses remarques éclairées et ses indispensables corrections.

- Bouiron M. et alii, 2007**, *Projet Collectif de Recherche - La colline du Château à Nice*, Rapport 2007, 2 vol.
- Brun P. de, Dumoulin A., 1937**, « La colline Saint-Jacques de Cavaillon (Vaucluse) avant l'occupation romaine », *Cahiers d'Histoire et d'Archéologie* 45, p. 449-487.
- Carpentin A., 1866**, « Quelques monnaies nouvellement entrées dans le médaillier de la bibliothèque de Marseille », *Mémoires et dissertations, RN*, n. s., 11, p. 334-339, pl. XIII, n° 1.
- Chabot L., 1982**, « Un élément du monnayage périnassaliète : les monnaies BN 2223-2224 à légende KRISSO, à la lumière d'une découverte sur l'oppidum de la Cloche (Bouches-du-Rhône) », *Cahiers Numismatiques*, SENA, 71, p. 116-122.
- Chabot L., 1983**, « Suite et fin du problème des monnaies à légende KRISSO : on doit lire KRIXXOS », *Cahiers Numismatiques*, SENA, 76, p. 262-263.
- Chabot L., 1985**, « Monnaies étrangères aux émissions massaliètes découvertes sur l'oppidum de la Cloche aux Pennes-Mirabeau (Bouches-du-Rhône) », *DAM* 8, p. 49-65.
- Chabot L., 1987**, « Le monnayage péri-massaliète et la pseudo-chôra », dans *Mélanges offerts au Dr J.-B. Colbert de Beaulieu*, Le Léopard d'Or, Paris, p. 195-209.
- Chevillon J.-A., 2003**, Une nouvelle variété du petit bronze à légende KPIΞΞOC, *Annales du Groupe Numismatique de Provence*, t. XVI (2001), Aix-en-Provence, p. 19-21.
- Colbert de Beaulieu J.-B. (†), Fischer B., 1998**, Les légendes monétaires, *Recueil des Inscriptions Gauloises*, vol. IV, XLVe sup. à Gallia, Éd. CNRS, 564 p.
- DAG, 1975**, Dictionnaire archéologique de la Gaule - Époque celtique, t. 1, Paris.
- Delamarre X., 2001**, Dictionnaire de la langue gauloise, Errance, Paris, 352 p.
- Depeyrot G., 2002**, Le numéraire celtique, I : la Gaule du Sud-Est, *Moneta*, 27, Wetteren, 208 p., 7 pl.
- Dicomon, 2011**, voir Feugère M., Py M., 2011.
- Feugère M., Py M., 2011**, Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne (530-27 avant notre ère), Éd. EMM-BNF, Montagnac - Paris, 720 p.
- Gentric G., 1981**, La circulation monétaire dans la basse vallée du Rhône (IIe-Ier s. av. J.-C.), *ARALO*, 9, Caveirac, 107 p.
- Gény P., 1875**, Recherches archéologiques sur le château de Nice, *Annales de la Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes*, t. III, p. 222-241.
- Guilloteau É., Mercurin R., 2015**, Le site du château comtal de Provence à Nice, dans *Projet Collectif de Recherche « La colline du Château à Nice »*, BSR PACA 2014, Aix-en-Provence, p. 63-66.
- Holder A., 1896**, *Alt-celtischer sprachschatz*, 3 vol., Leipzig, p. 1170-1172.
- Hucher E., 1873**, Les monnaies gauloises ou les Gaulois d'après leurs médailles, t. 2, Paris - Le Mans, 160 p.
- Larozas C., 1992**, Un petit bronze à légende KYIXXOC découvert sur l'oppidum du Camp de César à Laudun (Gard), *Cahiers Numismatiques*, SENA, 114, p. 7-10.
- Larozas C., 1996**, Les petits bronzes à légendes KYIΞΞOC ou KPIΞΞOC : notes complémentaires, *Cahiers Numismatiques*, SENA, 127, p. 19-24.
- La Tour H. de, 1892**, Atlas de monnaies gauloises, Paris, 19 p., 55 pl.
- Laugier J., 1887**, Les monnaies massaliotes du Cabinet des Médailles de Marseille, Marseille, p. 51-52, pl. XVI, n° 19.

- Lugand M., Bermond I., 2001**, Carte archéologique de Gaule, 34/2, Agde et le bassin de Thau, Paris, p. 338, n° 70.
- Luneau V., 1899**, La numismatique au camp de César de Laudun, Extrait du compte-rendu du LXIVe Congrès archéologique de France tenu à Nîmes en 1897, Caen, p. 9, pl. unique, n° 5.
- Muret E., Chabouillet M. A., 1889**, Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque Nationale, Plon-Nourrit, Paris, 327 p.
- Py M., 2006**, Les monnaies préaugustéennes de Lattes et la circulation monétaire protohistorique en Gaule méridionale, Lattara 19, t. 1, p. 384-386.
- Richard J.-C., 1978**, Les monnaies du site antique de Lattes (Hérault) (1964-1975), Acta Numismatica, t. VIII, p. 57, fig. 2, n° 26.
- Rolland H., 1955**, Attributions fantaisistes de quelques monnaies de la Gaule méridionale, Ogam, t. VII, fasc. 6, p. 403-410.
- Roman Y., 1981**, Marseille, Rome et les Celtes : remarques sur le monnayage de la vallée du Rhône au début du premier siècle avant J.-C., BSFN, Juin.
- Salicis, C., 1998**, Les fouilles du village du Montet - Commune de Gourdon (06) - Étude numismatique, Mémoires de l'IPAAM, t. 40, p. 7-51.
- Salicis C., 2012**, Étude de deux lots de monnaies issues de fouilles anciennes effectuées sur la colline du Château à Nice (06), Mémoires de l'IPAAM, t. 54, p. 379-392.
- Salicis C., 2013**, Identification des monnaies mises au jour en 2013 sur le chantier de fouilles de la colline du Château à Nice (06), Rapport SAVN, 2 p.
- Saulcy F. de, 1863**, Lettres à M. A. de Longpérier sur la numismatique gauloise, Mémoires et dissertations, RN, n. s., 8, p. 158-159, pl. VI, n° 4.
- Saulcy F. de, 1869**, Lettres à M. A. de Longpérier sur la numismatique gauloise, Mémoires et dissertations, RN, n. s., 14 (1869-1870), p. 9-10.
- Scheers S., 1992**, Un complément à l'Atlas de monnaies gauloises de Henri de La Tour, Paris-Maastricht, 41 p.
- Vial J., 2003**, Carte archéologique de la Gaule, 34/3, Le Montpelliérais, Paris, n° A57/1.

QUATRE OBOLES INÉDITES DE L'ÉVÊCHÉ DE VALENCE ET DU COMTÉ DE VALENTINOIS

Les deniers à l'aigle éployée de l'évêché de Valence de l'époque de Jean de Genève, évêque de Valence et Die de 1285 à 1297, sont bien connus. Mais il y avait des manques, ou plus tôt des desideratas comme l'on disait au XIX^e siècle, à savoir l'obole correspondante à ce denier. Cette découverte vient enfin combler ce vide de la numismatique valentinoise. Il s'agit d'une monnaie de 14,5 à 15 mm de diamètre et d'une masse de 0,41 g en argent. Elle est au type du denier Chareyron 18 avec au droit une aigle éployée, tête tournée vers la droite, et un anneau pointé dans le deuxième canton de la croix pommetée du revers. Les légendes, faute de place, sont abrégées comme sur la plupart des monnaies de petit module. Le métal qui la compose semble du même aloi que celui du denier correspondant Chareyron 18.

En voici les légendes :

Au droit :

+ VRBS 8 VALEN

Au revers :

+ 8 S' 8 APOLL'



Cette obole complète le système monétaire épiscopal valentinois finalisé par l'ajout d'un gros (Chareyron 24) au nom de Jean de Genève, évêque de Valence et de Die de 1285 à 1297, d'un tiers de gros anonyme (Chareyron 19) et du denier précédemment cité. Il est aussi possible que les trois monnaies anonymes aient été frappées par un prédécesseur de notre évêque qui a pu reprendre et continuer ce type monétaire. Comme l'on pouvait s'en douter ce système monétaire semble se calquer sur celui du gros tournois du roi de France et du viennois. La représentation de l'aigle impériale se veut une revendication d'indépendance vis-à-vis du royaume et une marque d'allégeance à l'Empire qui, de par son éloignement, faisait porter un joug moins rigoureux à cette partie du territoire rhônalpin.



La deuxième monnaie concerne le Comté de Valentinois. C'est aussi une divisionnaire d'un denier à l'aigle d'Aymar V, comte de 1329 à 1339 référencée char 69. Cette obole est conforme au denier correspondant, avec un point sous la première plume de la queue, qui, contrairement au denier, ne coupe plus la légende. Son diamètre est de 16mm pour une masse de 0,52 g en billon.

Au droit :

aigle éployée, tête à droite, point sous la première plume de la queue qui ne coupe pas la légende.

+ a x DE PICTa x COM

Au revers :

croix pattée.

+ UALen x ET x DIEN



Cette nouvelle monnaie démontre que la frappe monétaire de cette époque doit s'adapter à la demande de numéraire en battant des divisionnaires qui coûtent plus cher à fabriquer, et donc rapportent moins. Elle démontre aussi que l'atelier monétaire doit également suivre rapidement les besoins locaux, afin de privilégier et favoriser la circulation du numéraire comtal qui reste cependant une source de profit non négligeable. Il est à noter que cette monnaie comporte un point secret sous les plumes de la queue de l'aigle comme sur le numéraire d'Henri de Villars, évêque de Valence de 1337 à 1342, contemporain du comte. Cela confirme l'application des accords monétaires de 1332 passés entre l'évêché et le comté et la conformité des espèces frappées, et laisse, peut-être, supposer l'emploi des mêmes maîtres et employés dans les ateliers comtaux et épiscopaux.

La troisième est une divisionnaire du double denier Chareyron 73 du comte de Valentinois Louis I^{er} de Poitiers de 1339 à 1345. Cette obole est une imitation de celle du comte de Savoie Aimon de 1329 à 1343, référencée Biaggi 60. En voici la description :

Au droit :

écusson de la famille de Poitiers au centre, entouré de quatre lettres **L V D O**.
+ **LVDVICVS : DE PITAVIA**

Au revers :

croix, coupant la légende, cantonnée d'un besant au 2 et 3.

CONE S.VL ES.E DIE

Son diamètre est de 16 mm pour une masse de 0,51 g en billon de bas titre. Un exemplaire similaire d'une masse de 0,77 g et d'un diamètre de 16,5 mm a été

vendu par la firme CGB en vente sur offres 52 du 9 février 2012 sous le numéro 912.



Cette obole est donc bien à attribuer à Louis I^{er}, contemporain d'Aimon. Le cantonnement par deux besants de la croix qui coupe la légende indique sa valeur qui correspond à une obole. Elle vient compléter le système monétaire du comte Louis en diversifiant ses espèces frappées. Elle démontre une fois de plus une circulation locale et une demande de petites monnaies pour l'emploi dans le commerce courant, toujours dans le but de favoriser l'emploi de la monnaie comtale, source principale de profit pour le comte.

La quatrième monnaie est au nom de Louis comte de Valentinois, elle est d'un type héraldique totalement nouveau et inédit pour la famille des Poitiers, en voici la description :

Au droit :

demi - vol à dextre, accosté de deux écussons de la famille de Poitiers.

+ LVDOVICVS . D . PITAV

Au revers :

croix pattée ; la monnaie étant court de flan la légende n'est pas lisible.

Son diamètre est de 15 mm pour une masse de 0,33 g, en billon.



Cette monnaie est donc, de par sa masse et son diamètre, une obole d'un style encore inconnu dans la numismatique des comtes de Valentinois. Le demi - vol peut avoir un rapport avec une branche de la famille de Poitiers par exemple par filiation (comme sur le gros Chareyron 58 d'Amédée de Saluces, administrateur de l'église de Valence et de Die de 1383 à 1389, où sont figurées les armoiries de sa mère) ou par alliance (mariage) avec une famille portant pour armoiries un demi - vol. Cela peut tout aussi bien également se rapporter à la possession d'un nouveau territoire. Dans la proche région du comté de Valentinois, la ville d'Alès porte pour armoirie un demi - vol, issue de la famille de Bérard de Montalet qui possédait cette cité, et le comte Louis II était le fils de Guyotte d'Uzès, proche de cette ville. Le domaine de recherche reste donc vaste pour attribuer cette obole à Louis I^{er} ou Louis II, compliquée en plus par l'absence de légende lisible au revers qui par la calligraphie des lettres et les formes d'abréviation auraient pu nous donner des indices chronologiques pour l'attribuer à l'un ou l'autre. Cependant le style de cette monnaie et la légende du droit me ferait pencher pour Louis I^{er}.

Régis CHAREYRON

Bibliographie

Elio BIAGGI, *Otto secoli di storia delle monete sabaude*, Voll. III, Torino / Grugliasco 1993 - 1998.

Régis CHAREYRON, *Numismatique féodale drômoise. Évêchés de Valence, Die et Saint-Paul-Trois-Châteaux. Comté de Valentinois et Diois. Seigneurie de Montélimar*, Valence 2006.

LES GROSSES PIÈCES D'OR MONÉGASQUES DEPUIS 1640

L'émission en 2015, pour célébrer les dix ans de règne du prince Albert II (2005-2015), d'une grosse pièce de 100 € en or (32 g, 900 / 1000^e) au titre des monnaies de collection prévues par les accords européens (novembre 2011 pour la nouvelle convention monétaire entre les institutions européennes et la principauté de Monaco) permet de jeter un regard rétrospectif sur les émissions comparables réalisées à Monaco depuis 1640.

Janvier 1640 : le prince Honoré II met en application son droit de monnayage, proclamé depuis 1612. Mais il ne frappe alors que de menues espèces de billon et de cuivre.

Octobre 1643 : Louis XIV (c'est-à-dire la Régente Anne d'Autriche et Mazarin) accorde à Honoré II le privilège de libre circulation de ses monnaies d'or et d'argent en France, sous réserve qu'elles soient de même poids, titre et remède et valeur que les espèces françaises correspondantes. Après une première émission en 1643-1644, partiellement retrouvée seulement, la frappe des deux séries complètes d'or et d'argent débute en 1648.

1645 : Honoré II fait frapper à Paris au moulin du Louvre (graveur Jean Warin) une grande médaille d'or (67 g) avec exemplaires en argent et en cuivre. Elle est l'équivalent des *pièces de plaisir* créées en 1640 par Jean Warin dans le cadre du perfectionnement de ses machines pour faire face à la réforme monétaire de 1640 et gagner la compétition engagée avec les monnayeurs au marteau (le graveur général Jean Darmand dit Lorfelin, le maître de la Monnaie de Paris au marteau Louis de la Croix). En mars 1643, Warin revend à Louis XIII ces *pièces de plaisir* (moins de 100 exemplaires) qu'il a stockées depuis 1640 faute d'usage. Le roi, qui meurt six semaines après, n'en aura pas l'emploi. En revanche, la Régente et Mazarin s'en serviront comme pièces d'hommage et de récompense ; elles n'auront jamais cours. Au XIX^e siècle, pour des raisons spécifiquement mercantiles, des marchands les appelleront abusivement « 10 louis » et « 8 louis », en se gardant bien de préciser que des refrappes furent effectuées avec les coins conservés à la Monnaie de Paris. Régulièrement, je constate la présence dans des catalogues de ventes de prétendus « 10 louis » et « 8 louis » dont certains me paraissent directement issus du XIX^e siècle : je connais le moyen de les reconnaître.

La médaille monégasque de 1645 a le même poids que la *pièce de plaisir* dite abusivement de « 10 louis ». Honoré II la donne en hommage et récompense en 1646 à l'écrivain Jean Le Laboureur (texte de 1647), puis en

1656 au poète Dassoucy (*Aventures*, 1656). Attestée par les inventaires successoraux des princes de Monaco, cette médaille en or a disparu depuis le XVIII^e siècle : nous ne la connaissons aujourd'hui qu'en argent et en cuivre.

1649 : Honoré II fait frapper un essai en or de son écu d'argent de trois livres. Cet essai a été quelquefois appelé « pièce de cinq pistoles », ce qui est inexact. Il correspond à l'essai en or de l'écu à la mèche courte de Louis XIV frappé au début du règne du Roi-Soleil (1643-1645).

1650-1861 : Les princes de Monaco ne font pas frapper de grosses espèces en or. Le traité de Paris (2 février 1861) et la convention d'application de son article 6 (9 novembre 1865), signés entre Napoléon III et Charles III de Monaco prévoient la reprise du monnayage monégasque aligné sur le monnayage français. Charles III pourra ainsi frapper de grosses pièces de 100 francs en or s'il le désire.

1874-1886 : Charles III décide de frapper des pièces monégasques de 100 francs or sur le modèle créé par le graveur Hubert Ponscarne en 1874. La cassure accidentelle des coins de la pièce de 100 francs amène le prince à faire frapper d'abord des pièces de 20 francs (1878-1879) ; les pièces de 100 francs sont alors frappées de 1882 à 1886.

Ces grosses monnaies d'or sont essentiellement destinées aux besoins du Casino de Monte - Carlo, repris en main par François Blanc depuis 1863 ; elles ont été demandées au prince par la Société des Bains de Mer (SBM) qui gère le Casino.

1891-1904 : Le stock de pièces monégasques de 100 francs ayant été épuisé, la SBM demande au prince Albert I^{er} une nouvelle émission. Celle-ci a lieu de 1891 à 1904.

1918 : Imposé à Monaco en pleine guerre par Clémenceau, le traité franco-monégasque du 17 juillet 1918 ne garantit plus l'existence de la monnaie monégasque. Interprété d'une manière coloniale par le ministère français des finances, il est invoqué par Paris pour s'opposer à l'émission de monnaies monégasques.

1934 : La France a autorisé l'année précédente l'ouverture de casinos : le préjudice est grand pour le casino de Monte - Carlo qui, pour la première fois, sera en déficit (1937). La SBM souhaite la frappe d'une monnaie de prestige de 500 francs correspondant à l'ancienne 100 francs d'avant 1914 (= cinq fois la 100 francs de Bazor 1929-1935 que la France vient de créer). Dans un premier temps, la France donne son accord pour une émission symbolique de 50 à 100 exemplaires. Puis elle se ravise après la gravure des coins, la frappe de quelques

essais en bronze d'aluminium doré (Musée des Timbres et des Monnaies de Monaco) et deux exemplaires en or financés par le mécène Carlos de Beistegui qui les remit avec les coins biffés au Cabinet des Médailles de Paris en 1935. En 1951, l'un des deux exemplaires fut échangé à un collectionneur - marchand lié à une banque suisse (Hubert Herzfelder) qui le fit revendre par une maison suisse en 1961. Sa trace est aujourd'hui perdue.

1966 : Monaco fête le dixième anniversaire du mariage du prince Rainier III avec l'actrice Grace Patricia Kelly, interprète préférée d'Alfred Hitchcock, ainsi que le centenaire de la fondation de Monte - Carlo.

À cette occasion, un essai en or de la pièce de dix francs au buste de Charles III commémorant le centenaire de Monaco est frappé ainsi qu'une monnaie de collection, non libératoire, de 200 francs en or (32 g), à l'effigie de Rainier III et Grace de Monaco.

1974 : Pour le vingt-cinquième anniversaire du règne de Rainier III, un essai en or de la pièce de 50 francs en argent est frappé.

2003 : Dans le cadre de l'euro, une pièce de 100 € en or à l'effigie du prince Rainier III est frappée à 1 000 exemplaires (32 g) très recherchés.

On le voit, l'émission de la pièce de 100 € en or de 2015 bénéficie de plusieurs précédents solides depuis Charles III qui avait renoué avec les premières émissions d'Honoré II. La pièce d'Albert II, de grande qualité artistique, montre le souverain de face, gravure inhabituelle à Monaco, mais qui est très réussie au cas particulier. La pièce a été frappée à 499 exemplaires, stock aujourd'hui déjà épuisé.

Références

Christian Charlet, « Le Casino de Monte-Carlo et la Monnaie de Paris », journées numismatiques de Marseille, juin 2007, *BSFN* 2007, p. 131-142.

Fernand Arbez et Christian Charlet, « Une médaille de 100 livres volée à Jean Warin en 1641 », *BSFN* 2014, p. 1-7.

Sur la pièce de 500 francs 1934, voir les deux études de Christian Charlet dans le *BSFN* 1998 (juin, journées de Laon, « Un essai en or (1934) au nom du prince de Monaco conservé au Cabinet des médailles, collection de Bestegui », p. 173-176), et 2006 (décembre, « À propos de l'essai de la pièce de 500F en or (1934) au nom du prince Louis II de Monaco », p. 259-263).

Christian CHARLET



MONTE - CARLO A 150 ANS (1866-2016) :

LA NUMISMATIQUE LE RAPPELLE AVEC ÉCLAT

En 1966, dixième anniversaire de mariage du prince Rainier III avec la princesse Grace, la célèbre actrice américaine Grace Kelly, le centenaire de la création de Monte - Carlo (1866) par le prince Charles III avait été dignement fêté en numismatique. Rainier III en effet avait fait frapper une belle pièce de 10 francs en argent (37 mm, 25 g), œuvre du graveur Simon, à l'effigie de Charles III accompagnée de l'évocation du centenaire : 1866 - 1966.

En 2016, le prince Albert II ne pouvait donc pas ignorer le cent - cinquantième anniversaire de la création de Monte - Carlo par son aïeul Charles III (1856 - 1889).

Rappelons brièvement les circonstances de cette création. Le 2 février 1861, Charles III de Monaco et l'empereur des Français Napoléon III signent le traité de Paris par lequel la France confirme solennellement sa reconnaissance de l'indépendance de Monaco, état souverain qui lui cède, pour 4 millions de francs - or, les villes de Menton et de Roquebrune qui étaient monégasques depuis les années 1350¹. Privée de 91 % de son territoire, de 83 % de sa population, ainsi que de sa capitale économique Menton, la principauté de Monaco ne semble plus viable. Dans leur grande majorité, les Français pensent que, dès que Charles III aura dépensé ses quatre millions, il sera obligé de vendre Monaco (à l'époque, le Rocher, le plateau des Spélugues et le port de la Condamine) à la France. Cette échéance inéluctable semble se profiler à dix ans au maximum, d'autant qu'en France un parti puissant et actif pousse au rattachement de Monaco à la France en reprochant même à Napoléon III de ne pas l'avoir fait d'autorité².

Mais Charles III voulait que Monaco, même diminué, vive. Il eut alors le coup de génie de transformer un petit casino local qui végétait en un Casino international ultra-moderne, source de richesse par l'attraction de joueurs fortunés venus du monde entier. Il en confia la gestion à un "sorcier" financier, François Blanc, qui avait brillamment réussi en Allemagne avec le casino de Hombourg près de Francfort. Cet événement de 1863 (date des jetons d'argent sans millésime frappés par la Monnaie de Paris) suscita un succès immédiat conduisant à la construction d'une véritable ville autour du Casino sur le plateau

des Spélugues : avec l'opéra de Charles Garnier, l'Hôtel de Paris (Alain Ducasse) et l'Hôtel Hermitage sont les fleurons de cette création urbaine.

Elle reçut alors le nom de *Monte - Carlo* (Mont Charles), cette expression italienne étant en harmonie avec l'origine de Monaco et sonnant mieux que l'appellation française. Aujourd'hui, Monte - Carlo est le plus riche des quatre quartiers de Monaco, les autres étant le Rocher (Monaco - ville), le port de La Condamine, le site de l'ancienne forteresse ligure des Moneghetti, enfin la plateforme de Fontvieille gagnée sur la mer dans les années 1980 par Rainier III.

Cette année, pour célébrer le cent cinquantième de Monte - Carlo, le prince Albert II a décidé, en conformité avec les accords européens, Monaco étant membre de la zone Euro, de faire frapper à 15 000 exemplaires en qualité "Belle épreuve" (B. E.) une pièce de deux €. Cette magnifique monnaie de collection montre, sur sa face nationale, le portrait du prince Charles III, fondateur éponyme de Monte - Carlo. En arrière - plan figurent le ciel et, au bord de la mer, le Casino sur le plateau des Spélugues devenu Monte - Carlo. La légende « 1866 - CHARLES III FONDE MONTE - CARLO - 2016 » accompagne le mot « MONACO ». S'y ajoutent les deux fusées monégasques traditionnelles, présentes sur les monnaies de collection depuis 2003, ainsi que les différents de la Monnaie de Paris, fabricant de la pièce³.

On constate avec plaisir la très belle qualité de la monnaie (fig. 1), obtenue par les ateliers de la Monnaie de Paris en exécution des instructions données par les autorités monégasques. Celles-ci ont arrêté le dessin définitif de la pièce et corrigé les épreuves avant la mise en fabrication. La Principauté veille ainsi à conserver sa réputation d'excellence dans l'art monétaire depuis qu'elle fit appel à Jean Warin dès 1645.

Notes

1. En fait, cette cession de Menton et Roquebrune ne coûtait rien à la France. Celle-ci, en vertu d'une loi votée par la Constituante, devait au prince de Monaco 4,5 millions de francs - or depuis 1815. Lors de la cession, Menton et Roquebrune étaient monégasques depuis 500 ans. Par ailleurs, l'indépendance de Monaco avait été antérieurement reconnue par la France en 1512, 1641 (traité de Péronne), 1643...

2. Voir à cet égard les informations de référence figurant dans les articles de Christian Charlet sur le faux écu d'or de Lucien de Monaco : « Le faux écu d'or de Lucien I^{er} de Monaco inventé par Benjamin Fillon en 1860-1861 », *Annales du Groupe Numismatique de Provence* 27, 2012 (2013), p. 44-47 et « Un faux célèbre du XIX^e siècle : le faux écu d'or de Lucien Grimaldi de Monaco inventé par Benjamin Fillon (1860) », *Recherches et travaux de la SENA* n° 6, Paris 2015, p. 163-170.

3. Depuis Napoléon III, la Monnaie de Paris est le fournisseur exclusif des monnaies monégasques : convention du 9 novembre 1865, confirmée en 1912 et en 1963, puis, dans le cadre européen, par les accords internationaux de 2001 et 2011.

Fig. 1



Christian et Jean-Louis CHARLET

Michel Feugère et Michel Py, 2011, *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne (530-27 avant notre ère)*, Montagnac – Paris, Editions Monique Mergoïl et Bibliothèque nationale de France, 720 p.

Les auteurs de ce monumental dictionnaire sont archéologues au CNRS, rattachés à l'UMR 5140 de Montpellier-Lattes. C'est à ce titre qu'ils ont réalisé une « mise à plat de la documentation numismatique pré-augustéenne du sud de la France » (p. 7), inventaire détaillé d'environ 73000 monnaies répertoriées ou inédites trouvées en Gaule méditerranéenne. Ce positionnement des auteurs comme chercheurs n'est pas sans importance, si l'on considère avec eux que la numismatique a « longtemps refusé de voir que les principales nouveautés viendraient de l'archéologie » (p. 8). Il est vrai que la logique de la collection, d'abord préoccupée de rassembler le plus de types différents possibles, diffère de celle de la recherche archéologique, qui utilise les dépôts monétaires existants comme un moyen pour mieux connaître l'histoire. Si la numismatique fait de la collection une fin en soi, l'archéologie se méfie souvent des collectionneurs prompts à succomber à la loi du marché et à oublier les lieux et le contexte précis où furent trouvées les monnaies qu'ils cherchent à tout prix à acquérir. Par ailleurs, le fait de trouver lors d'une fouille de nombreux exemplaires d'un même type monétaire même en mauvais état de conservation intéresse plus l'archéologue que le numismate.

Et pourtant, les numismates trouveront dans cet ouvrage une source inépuisable d'informations et de renseignements. Chaque type monétaire est associé ici à des séries de trouvailles archéologiques précisément localisées sur le territoire de référence qui s'étend des Alpes aux Pyrénées. Le dictionnaire proprement dit est divisé en 12 parties correspondant à autant de familles de monnaies associées à des zones géographiques et culturelles. D'abord viennent les émissions locales, présentées d'est en ouest : monnaies de Marseille, de Provence (d'Antibes à Avignon), de la basse et moyenne vallée du Rhône, de Nîmes et du Languedoc oriental, monnaies à la croix (Aquitaine et Languedoc), monnaies du Languedoc occidental, monnaies rutènes (de Béziers à Rodez). Puis sont recensées les monnaies venues d'ailleurs mais néanmoins présentes dans des fouilles effectuées en Gaule méditerranéenne : monnaies de la Gaule interne (de l'Auvergne à la Belgique), de la péninsule ibérique, monnaies ibéro-puniques, puniques et numides, monnaies grecques et magno-grecques, monnaies romaines. A l'intérieur de chaque partie, la logique de présentation est à la fois chronologique et typologique. Sans surprise, la consultation du dictionnaire fait apparaître une prépondérance des monnaies de Marseille et des monnaies romaines, tout en mettant en évidence l'importance des apports extérieurs et des imitations.

Presque toutes les monnaies sont reproduites en couleurs et précisément décrites par des notices de quelques lignes. Les lieux de trouvaille de chaque type sont mentionnés, et des cartes de localisation indiquent la répartition des types les plus importants dans les fouilles archéologiques du territoire de référence. Pour les monnaies non autochtones, des cartes de localisation supplémentaires sont proposées pour documenter la contribution des divers peuples du Monde Antique à la circulation monétaire de la Gaule méditerranéenne. Par ailleurs, chaque série présentée donne lieu à des commentaires savants précisant l'historique des recherches antérieures, ce qui permet de se situer par rapport à l'importante bibliographie existante, rassemblée en fin de volume comme c'est l'usage (pp. 668-719). Les commentaires proposent des interprétations ou discutent diverses hypothèses au sujet des classifications existantes, de la chronologie, de la fabrication ou de la diffusion de tel ou tel type monétaire, ce qui ajoute une plus-value importante par rapport aux catalogues numismatiques habituels et augmente la lisibilité de l'ouvrage pour le profane.

Enfin, au dictionnaire proprement dit est adjoind un volumineux « index des découvertes » (pp. 495-651) qui établit la liste de toutes les monnaies identifiables trouvées sur quelque 800 sites, communes ou trésors notables, en les référant chacune à la bibliographie générale. Un « index des codes de série monétaire » (pp. 653-656) et un « index BNF » précisant les correspondances entre les numéros du Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale de France et les codes utilisés dans le dictionnaire (pp. 657-667) complètent le dispositif. L'index des codes de série monétaire est particulièrement utile pour retrouver d'un seul coup d'œil toutes les monnaies répertoriées par identifications et par aires géographiques. Les autres index seront surtout mobilisés dans le cadre de recherches plus spécialisées.

L'impressionnante richesse de ce dictionnaire publié par les Editions Mergoïl en partenariat avec le CNRS et le Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale de France servira à la fois aux numismates novices et aux plus chevronnés. Si une présentation statistique et synthétique du corpus aurait pu utilement compléter l'introduction générale, la découverte du volume au fil des pages constitue déjà un apport de connaissances considérable. L'ouvrage permet au lecteur non spécialiste de la période traitée de saisir les grands traits de l'évolution et de la diffusion des pratiques monétaires en Gaule méditerranéenne, ce qui permet bien de faire connaître la numismatique bien au-delà des seuls cercles de collectionneurs. L'ouvrage intéresse en effet l'histoire antique en général, la formation des sociétés et leur fonctionnement politique, économique et culturel.

Laurent Sébastien FOURNIER

TABLE DES MATIÈRES

Le mot du responsable des <i>Annales</i> Jean-Louis CHARLET	p. 3-4
Les premières émissions en électrum de Phocée Jean-Albert CHEVILLON	p. 5-10
Un petit bronze à légende KRIXXOS découvert sur la colline du Château à Nice (06 Alpes-Maritimes) et les petits bronzes KRIXXOS : état de la question Claude SALICIS	p. 11-33
Quatre oboles inédites de l'évêché de Valence et du comté de Valentinois Régis CHAREYRON	p. 34-38
Les grosses pièces d'or monégasques depuis 1640 Christian CHARLET	p. 39-42
Monte - Carlo a 150 ans (1866-2016) : la numismatique le rappelle avec éclat Christian et Jean-Louis CHARLET Illustration	p. 43-45 p. 45
Michel Feugère et Michel Py, <i>Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne</i> Laurent Sébastien FOURNIER	p. 46-47
Table des matières	p. 48

Annales du Groupe Numismatique de Provence. Dépôt légal : n° XXX, juin 2016.
Imprimerie Paul Roubaud, 16, rue Maréchal Joffre 13100 Aix-en-Provence.
ISSN 0995-3469. Responsable de la publication Jean-Louis Charlet
jeanlouis.charlet@neuf.fr

© Groupe Numismatique de Provence, association type loi de 1901
Siège social : Maison des Jeunes 83300 Draguignan